Nous allons voir comme c'est beau les principes et la conscience !

En 1888, l'Auditeur du Gouvernement fut étonné de constater que Mons. Bernier avait demandé des octrois pour *onze* écoles dans la Ville de Winnipeg, et *dix* dans St-Boniface. Il écrivit de suite au Surintendant lui demandant des informations concernant les onze arrondissements scolaires de la Cité et les dix de St-Boniface.

Mons. Bernier se contenta de répondre à l'Auditeur d'avoir à s'occuper de ses affaires et que la chose ne le concernait nullement.

Cette réponse cavalière faillit créer une scène qui eût été des plus déplorables dans le temps. Malgré que les comptes de Mons. Bernier furent finalement approuvés, on commença à entretenir de graves soupçons sur la méthode employée par Mons. Bernier pour obtenir les octrois du Gouvernement. On n'en dit rien cependant.

Mais le 8 avril 1890, le Surintendant des Ecoles Catholiques fit parvenir au Département de l'Education, une lettre demandant la distribution du fonds d'amortissement aux arrondissements scolaires, et cette lettre était accompagnée d'une liste de tous les arrondissements scolaires et de la somme revenant à chaque arrondissement.

Voici cette liste :

Winnipeg	School N° 1	$ 92.68
"	" 2	137.21
"	" 3	104.18
"	" 4	188.68
"	" 5	201.52
"	" 6	127.50
"	" 7	153.00
"	" 8	140.00
"	" 9	188.40
"	" 10	97.51
"	" 11	174.51
St. Boniface (town)	School N° 1	134.45
"	" 2	178.10
"	" 3	134.27
"	" 4	184.31
"	" 5	119.96
"	" 6	188.85
"	" 7	147.46
Selkirk		72.55
Brandon	School N° 1	171.45
"	" 2	128.42
St. Boniface, North		68.67
" South		48.49
" West		111.03
St. Vital		118.07
St. Vital, East		90.42
St. Norbert, N° 1		261.37
" 2	School N° 1	301.43
" 2	" 2	230.63
" 3		151.42
" 4		144.15
" 5		116.79
" 6		57.34
St. Agathe	School N° 1	178.47
"	" 2	118.21
Provencher		220.60
St. Jean Baptiste, North		208.15
" Centre	School N° 1	179.79
" "	" 2	283.90
" du Lac		196.41
" East		112.14
Youville		97.88
St. Joseph		214.07
St. Pie		140.15
Gauthier		127.17
Lorette, East		221.25
" Centre		213.79
" West		108.41
St. Anne	School N° 1	244.29
"	" 2	250.41
"	" 3	249.27
" East		166.74
" West	School N° 1	109.34
" West	" 2	144.85
Caledonia		67.24
St. Raymond		234.54
St. Joachim		114.97
Riel		77.32
Ile de Chênes		66.73
St. Pierre, South		139.69
" North		227.09
" Centre	School N° 1	296.33
" Centre	" 2	270.10
Iberville		127.27
Stony Mountain		96.15
Dupont		117.10
Martineau		47.77
Huns Valley		42.05
St. Laurent	School N° 1	333.86
"	" 2	172.31
Decorby		104.22
St. Léon (village)		156.94
" East		106.71
St. Alphonse		117.37
" South		38.50
Campeau		126.91
St. Hilaire		131.31
Glengarry		60.89
Fairbanks		77.1
Baie St. Paul, West		99.26
St. Eustache		289.65
St. François Xavier, West		145.62
" East		147,97
" Centre	School N° 1	102.84
" Centre	" 2	136.70
St. Charles		173.68
St. Daniel		75.02
St. Anne, Centre		199.08
Ste Marie		68.12
St. Cuthbert		187.48
Fannystelle		48.00
St. Nicholas		60.94
Theobald		146.35
Taché		91.67
		$13,879.47

Le Gouvernement prit des informations et fut saisi d'horreur lorsqu'il obtint la preuve que Mons. Bernier avait reçu des octrois pour un bon nombre d'écoles qui n'existaient point et qui n'avaient jamais été en existence.

Dans sa dite lettre du 8 avril 1890, Mons. Bernier demandait à ce que l'on remboursât à des écoles qui n'avaient jamais vu le jour, certaines sommes d'argent, tel que l'atteste la liste que nous venons de produire.

Le Gouvernement se crut alors dégagé de l'obligation de remettre les deniers, provenant du fonds de réserve, aux arrondissements des écoles, et il s'y refusa d'une manière positive.

Ces faits, ou plutôt ces forfaits, nous sont connus depuis des années et nous les avons tenu sous silence pour les considérations que nous citons au commencement de notre article.

Mons. Bernier a donc bonne grâce de nous imputer des motifs inspirés par la haine.

Il veut que la Question des Ecoles surnage, eh bien on va la faire vivre, et si quelques-un trouvent que nous les touchons d'un peu trop de près dans notre exposé, ils n'auront qu'à s'en prendre à l'illustre Sénateur.

Il reste maintenant à faire connaître la méthode employée par Mons. Bernier pour payer les prétendus instituteurs et inspecteurs des écoles qui n'existaient point.

L'occasion de venir sur ce sujet ne nous manquera point ; et lorsqu'elle se présentera, nous exposerons sans fléchir les personnes qui ont illégalement touché ces deniers, comme instituteurs dans des arrondissements qui n'ont jamais été créés.

Nous avons cherché par tous les moyens à éviter cette pénible discussion et cette accablante révélation, mais on ne pourra nous attacher aucun blâme puisque nous avons tenu le silence le plus scrupuleux pendant des années.

Cette tâche nous est imposée par les sottes indiscrétions du Sénateur Bernier, et tant pis pour ceux qui auront à souffrir avec lui de l'exposé que nous aurons à faire dans une prochaine occasion.

Nous faisons des vœux sincères pour que cette pénible tâche nous soit épargnée, mais nous croyons bien d'être impuissants à l'éviter.

Le lecteur pourra aisément concevoir l'effet que cette révélation fit auprès du Gouvernement. Elle servit d'excuse à Mons. Jos. Martin pour demander l'abolition des Ecoles Séparées, et l'on en connaît malheureusement que trop bien les résultats.

Les citoyens de St-Jean-Baptiste seront d'autant plus surpris d'apprendre que Mons. Bernier a fait un prélevé d'au-delà de mille piastres, sur les octrois de leurs arrondissements scolaires, qu'en 1888 les commissaires de St-Jean-Baptiste, centre, vinrent trouver Mons. Bernier pour lui solliciter un emprunt de $800 pour les aider à construire un couvent, et que Mons. Bernier leur répondit d'une manière brusque que le Bureau d'Education n'avait pas un centin—qu'ils étaient pauvres comme des rats d'église.—

Pour nous servir de leur propre expression, les commissaires furent reçus comme des chiens dans un jeu de quille.

En même temps, Mons. Bernier avait à son crédit, (aux fins de l'éducation) en banque, un fonds de réserve de $13,780—et qu'il fut obligé de rembourser l'année suivante.—

Ah que c'est beau les principes et la conscience !

A tout bon entendeur, salut.

Revue Commerciale.

Blé.—Il se fait peu d'achats, d'ailleurs la récolte n'est point finie.

On cote 75 cents pour le vieux blé et 60 cents pour le nouveau.

Ce qui semble indiquer que les meuniers ont besoin de blé prêt à moudre.

Issues de Meunerie.—La demande reste active. Le son vaut $11.50, le gru, $13.50 la tonne non empochée.

Farine.—Les prix sont stationnaires.

On cote patente, $2.45 ; Strong Baker, $2.25 ; seconde Baker, $1.75, et XXXX $1.25.

Moulée.—Moulée d'avoine, de $28 à $31 par tonne suivant la qualité. Moulée de maïs, de $18 à $19.

Avoine.—Stationnaire à 40c. le minot, par char.

Peaux.—Légère baisse.

No 1, vert, 7. Moutons, 50c, à 85c. Chevaux, 75c. à $1.50 pièce.

Laine.—De 8½c. à 9c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

Seneca Root.—Le prix est de 18c. pour les lots bien secs et nets de poids moyen.

On paie 19c. par lot de 100 lbs.

Peu d'offres.

Foin.—Abondant. De $4 à $5 la tonne.

Animaux.—L'offre est bonne. On paie 2½c. à 3c. la lb. sur pied. Les prix sont fermes. Les porcs seuls ont baissé.

On cote 5 cents la livre.

Beurre.—De 12c. à 14c. la lb. Celui de crèmerie, 18c.

Très rare sur le marché local.

Fromage.—Le prix tend à monter mais la quantité du stock non livré fait que la hausse ne se produira pas avant l'écoulement de ce stock.

Œufs.—Sont rares et en bonne demande.

On paie de 18c. à 20c. suivant qualité.

Viande.—De Boucherie, parée.—Porc, 7¼c. Bœuf, 7c. à 7½c. Mouton, 8c. à 9c. Veau, 7c. à 8½c. Agneau, $2.50 à $4 pièce.

Volailles.—60c. à 70c. la paire en vie, par bonne qualité. Poulets du printemps, 25c. à 30c. la paire. Dinde, 10c. la lb., vif.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Beurre et Fromage.—Les prix du beurre et du fromage sont plus bas à Montréal qu'ici.